

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>er</sup> JUILLET 2021

L'an deux mil vingt et un, le premier juillet à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Quiévy Michel, Maire

Etaient présents : Quiévy Michel - Lumet Danielle - Gahide Clarisse - Verbrugghe Stéphanie - Fruchart Geneviève - Druart Marie-Claire - Langlemez Bernard - Leseultre Françoise - Bargibant Sylvie - Moreel Joëlle - Bocahut Charlie - Letellier Ryan.  
formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Loin Bruno donne procuration à Verbrugghe Stéphanie  
Lengacher Philippe donne procuration à Leseultre Françoise  
Dupont Nicole donne procuration à Gahide Clarisse  
Choquet Jean-Louis donne procuration à Quiévy Michel  
Miroux Olivier donne procuration à Lumet Danielle

Absent non excusé : Walquant Bertrand

Bloqueau Michel : Décédé.

Secrétaire de séance : Verbrugghe Stéphanie.

### DEBUT DE LA REUNION à 18 H 40

Vu les circonstances exceptionnelles liées à l'épidémie de COVID-19 le conseil municipal s'est réuni en salle des fêtes. Toutes les mesures d'hygiène et de sécurité liées aux gestes barrière ont été mises en place.

Avant de commencer la réunion, Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à observer une minute de silence en hommage à Monsieur Philippe DEBRAS, agent communal décédé le 26 Juin 2021.

### 1°) : A.C.M. DE JUILLET 2021 – RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL - MODIFICATION : (documents joints à la convocation)

La commune doit pour l'A.C.M. de juillet 2021, recruter plus d'animateurs que prévu. Monsieur Loin présente la proposition de rémunération suivante pour l'A.C.M. de juillet 2021 :

- **1 Directeur** : (base 25/30<sup>ème</sup>) rémunéré du 07/07/2021 au 31/07/2021 inclus,  
Grade : Adjoint d'animation  
Echelle : C1 – Echelon : 7 – Indice Brut : 370 – Indice Majoré : 342.
- **7 Animateurs (trices)** titulaires du BAFA, ou non mais ayant une expérience dans l'animation (base 25/30<sup>ème</sup>),  
rémunérés du 07/07/2021 au 31/07/2021 inclus,  
Grade : Adjoint d'animation  
Echelle : C1 – Echelon : 1 – Indice Brut : 357 – Indice Majoré : 332.
- **5 Aides animateurs (trices)** 1/2 de l'animateur (trice)  
Grade : Adjoint d'animation  
Echelle : C1 – Echelon : 1 – Indice Brut : 357 – Indice Majoré : 332.

➔ Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Approuve ces propositions en remplacement des précédentes
- Autorise Monsieur le Maire à prendre les engagements juridiques et comptables correspondants.

## **2°) : PACTE DE GOUVERNANCE C.A.P.H. : (documents joints à la convocation)**

Présentation du projet par Monsieur le Maire. Le projet de pacte de gouvernance a été proposé, et a reçu un avis favorable de l'Exécutif de la CAPH le 12 mai 2021, puis du Séminaire du Bureau le 14 juin 2021.

Le pacte de Gouvernance est le document qui définit les relations entre les communes membres et la Communauté, dans le but, notamment, d'associer les élus municipaux au fonctionnement intercommunal. Si le projet politique communautaire formalise ce que l'on veut faire à plusieurs communes sur le territoire, le pacte de Gouvernance s'attache à la façon de le mettre en œuvre ensemble. Il s'agit de s'accorder localement sur la façon dont se construit la décision.

- ➔ Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :
  - Emet un avis favorable au projet de pacte de Gouvernance présenté en séance et joint à la convocation.
  - Notifie l'avis rendu à la CAPH dans le délai prescrit.

## **3°) : REMBOURSEMENT DE LA PARTICIPATION D'UNE FAMILLE À L'A.C.M. DE JUILLET 2021 :**

Monsieur le Maire fait lecture à l'Assemblée du courrier reçu de Madame SENECHAL Anne-Sophie, famille d'accueil à Mortagne-du-Nord, qui accueille actuellement un enfant. Celle-ci informe le Conseil Municipal que cet enfant, qu'elle a inscrit à l'Accueil Collectif de Mineurs de la commune du 08/07/2021 au 30/07/2021, devait partir en colonies avec le Conseil Départemental du 01/08/2021 au 14/08/2021 mais partira finalement du 18/07/2021 au 30/07/2021. Elle demande au Conseil Municipal le remboursement des 2 semaines pour lesquelles il ne participera pas à l'Accueil Collectif de Mineurs, à savoir du 18/07/2021 au 30/07/2021, pour un montant total de 52,00 €.

- ➔ Accord à l'unanimité des membres présents pour :
  - Décider de rembourser les 52,00 € à Madame SENECHAL Anne-Sophie.
  - Autoriser Monsieur le Maire à prendre les engagements juridiques et comptables correspondants.

## **4°) : VENTE D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE U1970 – RUE FERNIG À LA SASU INVESTIPROJETS :**

Monsieur le Maire fait lecture à l'Assemblée du courrier reçu de la SASU INVESTIPROJETS concernant un projet de lotissement envisagé limitrophe à la parcelle U 1970, propriété de la commune. Il informe le Conseil Municipal que cette SASU souhaite acheter à la commune une partie de la parcelle U1970, afin d'y construire 10 garages. Il explique que cette partie de ladite parcelle représenterait 368 m<sup>2</sup> environ, dont 258 m<sup>2</sup> sont constructibles et informe que la SASU propose 14.000,00 € net vendeur pour les 368 m<sup>2</sup> environ et la prise en charge des frais de géomètre ainsi que des frais notariés.

- ➔ Accord à l'unanimité des membres présents pour :
  - Décider de vendre la partie de la parcelle U 1970 pour une surface de 368 m<sup>2</sup> environ, à la SASU INVESTIPROJETS, pour un montant de 14.000,00 € net vendeur.
  - Dire que les frais de géomètre et frais notariés seront pris en charge par la SASU INVESTIPROJETS.
  - Dire que cette vente ne se fera que si le certificat d'urbanisme opérationnel est favorable à la réalisation du projet de la SASU INVESTIPROJETS, à savoir la construction de 10 garages.
  - Autorise Monsieur le Maire à prendre les engagements juridiques et comptables correspondants.

### **Questions diverses :**

- Mécontentement de certains riverains rue de la Poste et place Gillet suite aux fortes pluies (inondations),
- Communication,
- Remerciements de l'A.P.E.I. pour le versement de la subvention de 460,00 €,
- Bilan d'activités 2020 du Parc Naturel Régional à disposition en Mairie,
- Départ de Madame AIT HSSAIN, proviseur du Collège Fernig : Livraison d'une composition florale,
- Braderie – Brocante des 18 et 19 Septembre 2021,
- Banquet des aînés du 03/10/2021,
- Distribution des prix le vendredi 25 juin 2021,
- Les festivités du 14/07/2021 prennent forme.

FIN DE LA REUNION : 20 heures 05.